

CN D

Formation à la médiation

Construire un parcours

Module #4

1 > 4.03.2022

Centre national de la danse

Département Formation et pédagogie /

Éducation artistique et culturelle

+ 33 (0)1 41 83 98 76

pole.eac@cnd.fr

cnd.fr

Formation à la médiation 2021-2022

Le CN D propose des formations ouvertes à tous les professionnels engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle et de médiation. Les formations articulent apports théoriques, analyse de pratiques et expérimentations pour permettre aux stagiaires de savoir comment construire des parcours, faire vivre des expériences de spectateur, découvrir et inventer des outils de médiation, et accompagner tous les publics. Les six modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation. Ils peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 / 19 > 22.10.2021

Accompagner une expérience de spectateur

Module #2 / 15 > 18.11.2021

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 / 1 > 4.02.2022

Histoires de danses

Module #4 / 1 > 4.03.2022

Construire un parcours

Module #5 / 19 > 22.04.2022

Animer une médiation

Module #6 / 28.06 > 01.07.2022

Outils pour la médiation

Public concerné et prérequis

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Karen Pannier-Millot (cf. contact) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse,

1, rue Victor-Hugo – 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Tarifs par module

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV avant le 17.02.2022 à karen.millot@cnd.fr

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Contact

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #4

Construire un parcours

1 > 4.03.2022

10:00 > 17:00

Présentation de la formation

Instaurer les conditions favorables à la rencontre et à l'expérience de l'art demande de nombreuses compétences, allant de l'organisation logistique à la maîtrise de méthodes pédagogiques en passant par l'écoute et la compréhension des partenaires ou encore le respect des cadres légaux d'intervention. Que l'on soit artiste intervenant ou médiateur dans une structure culturelle ou sociale, la construction de parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse va impliquer la mobilisation de ressources dans des domaines très divers et la nécessité de se repérer dans la forêt des modes de faire de la médiation. Cette formation apporte des éléments de réflexion, d'analyse et des pistes concrètes d'expérimentation que chaque participant pourra mobiliser ensuite en fonction de ses besoins.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les cadres, les dispositifs et les différentes étapes de construction d'un parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse ;
- S'interroger sur les enjeux de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle ;
- Expérimenter des outils d'intelligence collective et de facilitation pour créer une dynamique de projet ;
- Savoir construire des parcours articulant différentes pratiques de médiation.

Moyens et méthodes pédagogiques

- Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.
- La formation alterne temps de formation en studio et en salle de réunion.

Programme

Jour #1 – Construire

Principes, cadres, dispositifs et étapes de construction d'un parcours de médiation et d'EAC – par Fanny Delmas, responsable du pôle EAC au CN D

Constellation, cas pratique d'une construction de parcours – par Anaïs Garcia, chargée d'éducation artistique et culturelle au CN D

Jour #2 – Coopérer

L'intelligence collective au service des dynamiques partenariales – par Valérie Weidmann, formatrice, consultante et facilitatrice

Jour #3 – Inventer

Inventer un parcours, jouer avec les cadres – par Mélanie Perrier, chorégraphe

Construire un parcours – par Fanny Delmas

Jour #4 – Rencontrer

Partager son projet avec des partenaires institutionnels – par Elsa Jourdain, cheffe de bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle à la Direction de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs du Département de la Seine-Saint-Denis et autres intervenants, en cours

Relier les connaissances à l'expérience – par Fanny Delmas

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 1.03.2022 au vendredi 4.04.2022, tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00.

Modalités d'évaluation

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Formateurs

Fanny Delmas

Fanny Delmas est responsable du pôle Éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des œuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au Centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Anaïs Garcia

Anaïs Garcia a toujours été attirée par la création sous toutes ses formes. Elle a d'abord nourri cet intérêt par la pratique de la danse, puis du théâtre mais également de la vidéo ou encore de la photographie notamment argentique. Désireuse d'être dans une démarche de sensibilisation à l'art et de transmission, elle s'est dirigée vers une Licence et un Master en médiation culturelle à l'Université de Saint-Denis Paris 8. Cette formation et ses différentes pratiques artistiques l'ont amenée à coordonner des projets dans les domaines de l'éducation à l'image, des arts plastiques et dernièrement dans le champ chorégraphique au sein du Centre national de la danse où elle assure la fonction de chargée d'éducation artistique et culturelle. Elle y développe et accompagne des projets de médiation en danse à destination des scolaires mais aussi du tout public.

Elsa Jourdain

Elsa Jourdain, cheffe de bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle à la Direction de la culture, du patrimoine, du sport et des loisirs du département de la Seine-Saint-Denis.

Mélanie Perrier

Chorégraphe et directrice artistique de la compagnie 2 minimum, Mélanie Perrier considère la danse comme vecteur de relations sur et hors le théâtre. Elle défend une "virtuosité de la relation" à travers ses créations, ses adresses auprès de publics, pour une nouvelle éthique de fabrique de la danse. Depuis 10 ans, elle est attachée aux enjeux contemporains de la transmission, et a mené de vastes projets accés sur la vulnérabilité auprès de publics diversifiés allant des personnes hospitalisées aux personnes âgées, de tout jeunes enfants aux personnes en situations de handicap réévaluant la place de chacun, des acteurs et de l'artiste.

Valérie Weidmann

Valérie Weidmann est consultante, spécialisée sur la posture, l'identité professionnelle et l'approche partenariale au sein de l'économie créative : vision stratégique, cohésion d'équipe, organisation relationnelle, management, développement économique, culturel et territorial. Le design de ses interventions repose sur des principes collaboratifs : coaching individuel et d'équipe, méthodes issues de l'intelligence collective, de l'agilité, du co-développement, des constellations systémiques d'organisation, de la dynamique posturale et de la facilitation.

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Construire un parcours
Module #4 – 1 > 4.03.2021

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse : _____

Ville :
Code postal :
Mail :
Téléphone :
Numéro de sécurité sociale :
Nom et téléphone de la personne
à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique
Chorégraphe
Professeur de danse
Médiateur / relations avec les publics
Chargé de mission EAC
Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 15.02.2022 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :